

20 novembre 1990 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. François Mitterrand, Président de la République, aux rencontres sur les droits de l'enfant, Paris le 20 novembre 1990.

La convention des Nations unies sur les droits de l'enfant a un an.

- La France a été parmi les premiers Etats à ratifier ce texte. La Communauté internationale y affirme solennellement que l'enfant est une personne à part entière, qu'il a droit à une protection particulière mais aussi celui de s'exprimer, et d'être entendu.
- C'est pour aller plus loin, c'est-à-dire réfléchir à ce qui peut, à ce qui doit changer, dans notre législation, dans nos procédures, dans nos comportements, pour donner toute leur force à ces principes, que vous êtes ici réunis.
- Je remercie Mme Dorlhac d'avoir pris l'initiative de ces débats et celles et ceux qui ont répondu à son invitation d'avoir bien voulu apporter au bénéfice de tous, leurs réflexions et leur expérience.
- Je souhaite que vos travaux enrichissent le message de la France dans le domaine des droits de l'homme.